

Discours de monsieur l'ambassadeur
Haut représentant de la République française en République Centrafricaine
A la cérémonie de remise
des "valises violettes de l'Amopa"
Dans la salle de conférences du stp/papse
Lundi 14 juin 2010

Monsieur le Conseiller de la Présidence de la République, Représentant personnel du Chef de l'Etat au Conseil permanent de la Francophonie ;

Monsieur le Directeur de cabinet, représentant de monsieur le ministre de l'Education nationale de l'enseignement supérieur et de la recherche

Monsieur le Président de l'AMOPA, Section de la République centrafricaine ;

Messieurs les Membres de l'Association de l'Ordre des Palmes Académiques (AMOPA) Section de la République centrafricaine ;

Distingués invités,

C'est avec une double satisfaction que je préside à ce jour cette cérémonie qui officialise l'une des premières actions d'importance de la section Amopa Centrafrique. D'abord, en tant que représentant de la République française en République centrafricaine car cette action a reçu le soutien de notre ambassade dans le cadre de son appui au développement de la francophonie, puis comme membre de cette section qui a tenu il y a à peine trois semaines sa première assemblée générale depuis de nombreuses années et, a mis en place un nouveau bureau dont le dynamisme s'affiche déjà aujourd'hui.

Cette association Amopa qui revit grâce à l'opiniâtreté et au dévouement de son président M. Romain Sopio fait partie aujourd'hui des 151 sections, présentes sur les cinq continents dont 116 en France métropolitaine et dans les DOM TOM, le complément à l'étranger dont dix en Afrique. En effet, des sections sont actives en Égypte au Sénégal, en Côte d'ivoire, au Maroc, en Tunisie, au Togo, au Kenya, à l'île Maurice, à Madagascar et en Centrafrique.

Elle regroupe 23 500 adhérents à ce jour. L'AMOPA composée d'hommes et de femmes ayant reçu la « décoration violette » c'est à dire les Palmes Académiques récompensant les services rendus à la jeunesse, offre à ses membres la possibilité de se rencontrer au cours d'actions en faveur de l'Éducation, de la jeunesse et de la francophonie. Comme il est inscrit sur le site internet de l'Amopa France, « l'association Amopa est un carrefour et un réseau de compétences et de générations. Elle forme une grande communauté humaine et culturelle, chaleureuse, respectueuse des uns et des autres. Réunissant les

élites intellectuelles éparpillées de par le monde, elle réalise une sorte de rêve de société idéale, fondée non sur le profit mais sur un profond humanisme ». Fin de citation.

En Centrafrique, l'Amopa est destinée à être entre autres l'un des acteurs essentiels de la promotion de la langue française. En effet, ses membres, tous des professionnels dévoués à la cause de la jeunesse ont à cœur de promouvoir l'Éducation et la francophonie. L'ambassade de France soutient cette association active comme toutes celles engagées dans le développement de la langue française en Centrafrique.

L'action que nous célébrons à ce jour est significative à plusieurs points. Elle s'intègre d'abord dans un projet international d'envergure initiée en France.

L'opération "don du livre ", pour laquelle les éditeurs sont sollicités, consiste en l'envoi de livres dans les pays francophones ou plus généralement dans ceux où l'on étudie le français. Une équipe de bénévoles sélectionne les ouvrages en fonction du destinataire, constitue les colis, prévoit les acheminements par une gestion rigoureuse du contenu de chacun d'eux. Plusieurs dizaines de tonnes de livres ont été ainsi envoyés depuis 1992 à des établissements scolaires ou culturels dans les DOM-TOM ou à l'étranger, dont une grande partie par l'intermédiaire du porte-hélicoptère "Jeanne d'Arc", navire-école de la marine nationale qui vient d'être mis à la retraite, il y a peu de temps.

C'est ensuite une action reprise par la section de Centrafrique en collaboration avec celle des Vosges. Elle a été imaginée et engagée par des centrafricains pour des centrafricains. Elle atteste également de la solidarité entre les sections Amopa du monde entier qui se retrouvent autour d'un thème commun : l'éducation et la langue française.

Cette collaboration a toute une histoire dont il est vrai je ne suis pas étranger. Ayant rencontré les responsables de l'Amopa Vosges lors d'une conférence que j'ai donnée dans leur ville, je les ai encouragés à mettre en place un partenariat avec la section de ce pays où je venais d'être nommé. Il n'en fallait pas plus pour que chacun se retrouve dans l'action.

La section des Vosges a rassemblé tous les ouvrages recueillis dans tout le département des Vosges. Elle les a rassemblés, recensés, emballés, conditionnés et transportés. Notre coopération militaire s'est mobilisée et notre attaché de Défense, le colonel Marconnet a centralisé et coordonné toutes les actions de nos militaires qui se sont investis dans ce projet. Grâce à eux, la logistique du transport de France en Centrafrique a pu se faire rapidement dans de bonnes conditions.

Nos assistants techniques et volontaires internationaux Messieurs Cuvillers et Favier ont pris la relève à Bangui pour aider le président Romain Sopio à répartir ces ouvrages dans des valises violettes, couleur de l'Amopa d'où le nom de l'opération « les valises violettes ». Outre l'avantage de la malle qui permet de rassembler les ouvrages et également à chaque bénéficiaire d'identifier parfaitement son lot, c'est surtout pouvoir les déplacer en toute sécurité donnant à ces valises violettes le statut de futures bibliothèques qui vont s'agrandir partout où elles seront déposées.

J'encourage l'Amopa Centrafrique et ses membres à aller de l'avant. Leur expérience professionnelle et leurs compétences font d'eux des acteurs privilégiés du développement de la francophonie. Je les remercie sincèrement de leur dévouement à cette cause.

Monsieur le représentant du ministre, monsieur le représentant personnel du Président pour la francophonie, messieurs les responsables de la francophonie en Centrafrique, vous avez en cette association un partenaire solide et compétent qui vous facilitera la mise en place de vos futures actions de développement de la francophonie. Vous pouvez vous appuyer sur eux en toute confiance.

Pour notre part, l'Ambassade de France sera toujours présente pour les soutenir dans leurs actions de promotion de la langue française. Je remercie ces femmes et ces hommes animés par un même idéal qui se dévouent pour l'Éducation et la jeunesse. Nous ne pouvons qu'être admiratifs devant leur détermination et leurs actions.

L'opération de ce jour est pertinente car à travers l'accès au livre à la lecture, cela permettra à des jeunes et moins jeunes de pouvoir exercer leurs compétences de lecteurs. Même si le monde s'informatise, la lecture de livres ne sera jamais remplacée. Le rôle que joueront également les bibliothèques et les médiathèques est primordial dans la construction de son savoir et dans celle de son identité. L'ambassade de France l'a bien compris en mettant des fonds importants pour le développement de ces structures d'accueil de lecture notamment dans l'arrière pays.

Cette action que nous officialisons à ce jour n'est que l'une des premières actions que l'Amopa souhaite mettre en place. Une deuxième action est déjà planifiée avec le départ en France dans les Vosges d'un professeur du lycée technique de Bangui qui ira se perfectionner avec les techniques de coupe du bois durant 11 semaines à la fin de l'année.

Toutes ces actions appuyées par notre service de coopération et d'action culturelle s'inscrivent dans un plan cohérent de soutien à la promotion de la langue française et de la francophonie en Centrafrique. Elles participent à la construction solide d'un état francophone fier de sa langue, intégré dans sa région et allant de l'avant.

Merci à l'Amopa pour tout ce que vous faites pour la francophonie, merci à tous.